



Syndicat  
Intercommunal  
des Eaux de  
Basse-Vigneulles  
et Faulquemont

## REUNION du BUREAU

en date du Lundi 18 Janvier 2016

N/Réf. : BUR/257/2016 HS/FP/NP

V/Réf. :

Objet :

Faulquemont, le 13.01.2016

### ORDRE du JOUR

#### I – ADMINISTRATION GENERALE

POINT N° 1.1 – Changement de Délégué – Commune de SORBHEY

#### II – RESSOURCES HUMAINES

POINT N° 2.1 – Mise à jour du tableau des effectifs au 01.01.2016

#### III – FINANCES

POINT N° 3.1 – Subvention 2016 à ASPECT

POINT N° 3.2 – Liste des marchés conclus en 2015

POINT N° 3.3 – Contrat de maintenance PROMINENT Chloration de  
HOLACOURT

POINT N° 3.4 – Demande de subvention  
Travaux de réhabilitation de 5 réservoirs syndicaux.

POINT N° 3.5 – Ouverture d'une ligne de Trésorerie

POINT N° 3.6 – Propositions Budget Primitif 2016

#### IV - DIVERS

---

#### **Direction et Services Administratifs**

13, rue du Moulin - 57380 FAULQUEMONT - Tél : 03 87 29 30 31 - Fax : 03 87 29 36 30  
Site Internet : [www.sebv.com](http://www.sebv.com) - Courriel : [contact@sebv.com](mailto:contact@sebv.com)



Syndicat  
Intercommunal  
des Eaux de  
Basse-Vigneulles  
et Faulquemont

## PROCES-VERBAL REUNION

du BUREAU

en date du Lundi 18 Janvier 2016

N/Réf. : BUR/613/2016 FP/NP  
V/Réf. :  
Objet :

Convocation du : 28.12.2015  
Membres en exercice : 29  
Présents : 19  
Procurations : 3

**Président :** Monsieur BLANCHARD Pierre

**Etaient présents :**

Mesdames BUGOT Isabelle, STAUB Danièle,

Messieurs MIDENET Angel, GORI Jean-Marie, SCHLOUPT Denis,  
HOFFERT Etienne, MULLER Alain, BIANCHIN Bruno, PIZZOL Roger,  
WAWRZYNIAK Franck, FRANCK Rémy, SAMSON Alexandre, FEGER Michel,  
BACH Gilbert, JACQUEMIN Maurice, BECKER Cyrille, MORYS Jean,  
THONNON Gilbert.

**Procurations :**

Monsieur STEINMETZ Georges	à	Monsieur FRANCK Rémy
Monsieur LAVERGNE François	à	Monsieur MULLER Alain
Monsieur GAUTIER Jean-Marie	à	Monsieur GORI Jean-Marie

**Excusés :**

Madame le Receveur Syndical,  
Messieurs FEBREY Régis, LEBLEU Clément, JOUAN Patrick,  
WALTER Xavier.

**Etaient également présents :**

Monsieur SIAT Hervé, Directeur Général des Services  
Madame PICH Francine, Adjointe au Directeur  
Monsieur ROEMER Stéphane, Ingénieur

---

### Direction et Services Administratifs

13, rue du Moulin - 57380 FAULQUEMONT - Tél : 03 87 29 30 31 - Fax : 03 87 29 36 30  
Site Internet : [www.sebvf.com](http://www.sebvf.com) - Courriel : [contact@sebvf.com](mailto:contact@sebvf.com)

## **I – ADMINISTRATION GENERALE**

*Rapporteur : Monsieur BLANCHARD Pierre, Président du SEBVF*

### **POINT N° 1.1 – Changement de Délégué – Commune de SORBHEY**

Suite au décès de Monsieur BRIOT Jean-Paul, le Conseil Municipal de la Commune de SORBHEY a procédé à l'élection d'un nouveau délégué.

Par délibération du 18.12.2015, ce dernier a nommé M. LEQUY Norbert comme délégué titulaire.

**DISCUSSION** : --

**DECISION** :

**Le Bureau PREND acte de la nomination de ce Délégué qui sera installé officiellement lors de la réunion du Comité du 01.02.2016.**

## **II – RESSOURCES HUMAINES**

*Rapporteur : Monsieur BLANCHARD Pierre, Président du SEBVF*

### **POINT N° 2.1 – Mise à jour du tableau des effectifs au 01.01.2016**

Il convient de mettre à jour le tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2016, en supprimant :

\* 1 poste à 20/35<sup>ème</sup> d'Adjoint Administratif 1<sup>ère</sup> Classe (licenciement pour inaptitude à ses fonctions),

\* 1 poste de Technicien Principal 2<sup>ème</sup> Classe (retraite),

\* 1 poste d'Adjoint Technique 1<sup>ère</sup> Classe (mutation).

GRADES	Catégorie	Postes ouverts	Postes pourvus		Dont temps non complet
			Personnel permanent Titulaire Stagiaire	Autres	
<b><u>ADMINISTRATIF</u></b>					
Attaché	A	1	1		
Adjoint Administratif Principal 1 <sup>ère</sup> Classe	C	2	2		
Adjoint Administratif Principal 2 <sup>ème</sup> Classe	C	1	1		
Adjoint Administratif 1 <sup>ère</sup> Classe	C	1	1		
Adjoint Administratif 2 <sup>ème</sup> Classe	C	6	5		1 x 24/35 <sup>e</sup>
<b>S/TOTAL (1)</b>		<b>11</b>	<b>10</b>		
<b><u>TECHNIQUE</u></b>					
Directeur Gal des Services Ingénieur en Chef de Classe Exceptionnelle	A	1	1		
Ingénieur	A	1	1		
Technicien Principal 1 <sup>ère</sup> Classe	B	1	1		
Technicien Principal 2 <sup>ème</sup> Classe	B	0	0		
Agent de Maîtrise Principal	C	3	2		
Agent de Maîtrise (1)	C	6	6		
Adjoint Technique Principal 2 <sup>ème</sup> Classe	C	2	2		
Adjoint Technique 1 <sup>ère</sup> Classe	C	1	1		1 x 31/35 <sup>e</sup>
Adjoint Technique 2 <sup>ème</sup> Classe	C	8	6	1	1 x 5/35 <sup>e</sup> 1 x 24/35 <sup>e</sup>
<b>S/TOTAL (2)</b>		<b>23</b>	<b>20</b>	<b>1</b>	
<b><u>DIVERS</u></b>					
Apprenti – BTS en alternance Comptabilité		1		1	
Apprenti – BAC PRO en alternance Travaux Publics		1		1	
<b>S/TOTAL (3)</b>		<b>2</b>		<b>2</b>	
<b>TOTAL (1 + 2 + 3)</b>		<b>36</b>	<b>30</b>	<b>3</b>	

2 disponibilités : 2 agents Agent de Maîtrise (1)

**DISCUSSION : --**

**DECISION :**

**Le Bureau valide ce document qui sera proposé à la prochaine réunion du Comité du 01.02.2016.**

**III – FINANCES**

***Rapporteur : Monsieur BLANCHARD Pierre, Président du SEBVF***

**POINT N° 3.1 – Subvention 2016 à ASPECT**

Chaque année, depuis sa création, le Président de l'Association ASPECT nous fait parvenir un appel à subvention, ainsi qu'une demande d'acompte au titre des tickets restaurant pour l'année en cours, document non réceptionné à ce jour, et concernant les sommes suivantes :

- compte 67430	Subvention Amicale du Personnel	16 000,00 €
- compte 64740	Versement aux autres œuvres sociales (au titre des tickets restaurant)	9 000,00 €

**DISCUSSION : --**

**DECISION :**

**Une délibération sera présentée en ce sens au Comité du 01.02.2016.**

**POINT N° 3.2 – Liste des marchés conclus en 2015**

Le tableau en Annexe 1 présente les marchés conclus par le Syndicat en 2015. Ce tableau sera également consultable sur le site internet du Syndicat.

**DISCUSSION : --**

**DECISION :**

***Le Bureau en PREND acte.***

## Liste des Marchés Publics du SEBVF conclus en 2015

Numéro du marché	Nature	Procédure	Intitulé du marché	Numéro du lot	Intitulé du lot	Titulaire	Montant €HT (année complète)	Date de Notification	Durée
<b>2015-088-F/MAPA</b>	FCS	MAPA	Maintenance des organes de régulation			BAYARD	Mini : 8 000,00 Maxi : 25 000,00	03/04/2015	1 an + 3 ans
<b>2015-089-F/MAPA</b>	FCS	MAPA	Fourniture et livraison de matériaux de travaux publics (calcaire, laitier, sable) pour le remblais des fouilles			TRANSPORTS KOCH	Mini : 8 000,00 Maxi : 22 000,00	27/11/2015	1 an + 3 ans
<b>2015-090-S/MAPA</b>	Service	MAPA	Prestations de détection de fuites d'eau par méthode corrélative et acoustique (2016-2018)			Est Détection Réseaux	Mini : 10 000,00 Maxi : 29 000,00	10/11/2015	1 an + 2 ans
<b>2015-091-F/MAPA</b>	FCS	MAPA	Fourniture de produits de traitement pour l'usine de décarbonatation de Basse-Vigneulles	1	Chaux éteinte en vrac	Carrières et Fours à Chaux de Dugny	Mini : 28 000,00 Maxi : 55 000,00	19/05/2015	1 an
				2	Chlorure ferrique en vrac	BRENTAG	Mini : 5 500,00 Maxi : 10 000,00	18/05/2015	1 an
				3	Chlorite de sodium	BEAUSEIGNEUR	Mini : 2 400,00 Maxi : 6 500,00	18/05/2015	1 an
				4	Acide chlorhydrique	ADIPAP	Mini : 1 100,00 Maxi : 2 500,00	18/05/2015	1 an
				5	Polymères en poudre	BRENTAG	Mini : 1 400,00 Maxi : 5 500,00	18/05/2015	1 an
<b>2015-092-F/MAPA</b>	FCS	MAPA	1 pompe pour le forage 3 de Basse-Vigneulles			GRESSIER ET FILS	7 117,80	08/04/2015	
<b>2015-093-T/MAPA</b>	Travaux	MAPA	Mise en sécurité des réservoirs			ATELIER DU METAL	Mini : 20 000,00 Maxi : 89 000,00	06/05/2015	1 an
<b>Accord cadre</b>	FCS	AO	Fourniture d'électricité			EDF et ENERGEM		07/09/2015	4 ans
<b>2015-094-F/AO</b>	FCS	AO	Fourniture d'électricité			ENERGEM	selon cadre de devis	18/09/2015	2 ans
<b>2015-095-PI/MAPA</b>	PI	AO	Maitrise d'œuvre de réhabilitation de réservoirs			LVRD	32 970,00	23/06/2015	3 ans

**POINT N° 3.3 – Contrat de maintenance PROMINENT  
Chloration de HOLACOURT**

La station de Holacourt dispose d'un système de chloration de marque PROMINENT qui fonctionne par injection de chlore gazeux sur les trois départs (Vatimont/Arraincourt/Chenois).

Depuis 2012, le SEBVF fait appel à la Société PROMINENT afin de réaliser une maintenance préventive de l'installation en remplaçant des pièces d'usure normale (membranes, clapets, garnitures, joints), mais dont le délai de livraison est de 4 semaines.

Afin de garantir la pérennité du fonctionnement de la chloration de la station de Holacourt, le SEBVF a fait la demande d'établissement d'un contrat d'entretien à la Société PROMINENT sachant que nous ne disposons pas de système de chloration de secours en cas de dysfonctionnement à la différence de la Station de BASSE-VIGNEULLES.

Un devis d'un montant de 2 857,69 €HT est parvenu au SEBVF et se décompose de la façon suivante :

- forfait deux visites par an : 990,72 €HT (déplacement + main d'œuvre),
- kit de pièces de rechanges : 1 866,95 €HT (remplacement des pièces à chaque visite à titre préventif et garantie 6 mois entre chaque visite).

Etant donné que ces prestations ne peuvent être confiées qu'à un opérateur économique déterminé pour des raisons techniques et conformément à l'article 35.II.8 du Code des Marchés Publics,

**DISCUSSION : --**

**DECISION :**

**Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**AUTORISE le Président à signer ce contrat d'entretien qui sera effectif à compter du 1<sup>er</sup> mars 2016 et renouvelable chaque année par tacite reconduction.**

**Les crédits nécessaires seront votés au budget 2016.**

**POINT N° 3.4 – Demande de subvention  
Travaux de réhabilitation de 5 réservoirs syndicaux**

Afin de définir les orientations budgétaires des années 2016 à 2018, le SEBVF a confié au bureau d'étude LVRD de MONTROY-FLANVILLE une mission de maîtrise d'œuvre de travaux de réhabilitation de cinq réservoirs d'eau potable qui présentent des défauts d'étanchéités avérés (intérieur et extérieur).

Sont concernés les réservoirs de ZIMMING, LANDREMONT, ARRAINCOURT, LANDONVILLERS et BASSE-VIGNEULLES, ouvrages essentiels au bon fonctionnement du réseau AEP.

Les travaux (2016 à 2018) envisagés se répartissent de la manière suivante :

- réparation et imperméabilisation de la façade extérieure, piquage et passivation des aciers, reprise des écoulements des eaux pluviales, remise en état de l'étanchéité extérieure,

- mise aux normes des accès intérieur, y compris trappe de toiture si nécessaire, remplacement des calorifugeages des conduites d'alimentation et de distribution,

- réparation, retrait de l'étanchéité actuelle, étanchéité de cuve par peinture époxy, y compris traitement de la sous face de coupole, piquage et passivation des aciers et ragréage localisé, nettoyage haute pression et sablage.

En décembre 2015 - janvier 2016, un diagnostic structure a été réalisé par la Société APAVE et a permis de définir les priorités d'action et la nature des dérangements structurels des ouvrages permettant l'élaboration d'un Avant-Projet.

Le Conseil Départemental de la Moselle a mis en place un dispositif d'Aide Mosellane à l'Investissement des Territoires (AMITER). L'AMITER résulte d'une réflexion du Conseil Départemental sur le bilan des dispositifs antérieurs d'aide aux collectivités. Ce nouveau dispositif se met en cohérence avec le contexte financier (effet ciseaux de la baisse des dotations et de l'augmentation des dépenses obligatoires non maîtrisables) et réglementaire (loi NOTRe) à venir. La participation du Département est plafonnée au maximum à 50 % du montant à la charge du bénéficiaire.

**DISCUSSION** : --

**DECISION** :

**Le Bureau, après en avoir délibéré,**

**AUTORISE le Président à solliciter une aide financière au Conseil Départemental de la Moselle pour les travaux de réhabilitation des 5 réservoirs.**

**POINT N° 3.5 – Ouverture d'une ligne de Trésorerie**

**Ce point annule et remplace le point de la réunion du Bureau du 23.11.2015 et du Comité du 09.12.2015.**

Nous demandons l'ouverture d'une ligne de trésorerie destinée à faire face à un besoin ponctuel et éventuel de disponibilités pour un montant de 300 000,00 €

**DISCUSSION** : --

**DECISION** :

**Le Bureau après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

**- AUTORISE le Président à ouvrir auprès de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel une ligne de trésorerie dans la limite du plafond fixé à 300 000,00 € (trois cent mille euros), dont les conditions sont les suivantes :**

\* durée : 1 an (\*)



- \* taux : EURIBOR 3 mois (moyenne mensuelle) + marge de 1,30 point
- \* intérêts : calculés prorata temporis sur les sommes effectivement utilisées sur la base exact/360 jours. Ils sont arrêtés et payables à la fin de chaque trimestre civil et à l'échéance.
- \* commission : commission d'engagement de 0,15 % sur le montant autorisé, soit 450 € payable à la signature du contrat
- \* commission de non utilisation : néant

La ligne de trésorerie sera remboursée au plus tard pour la date précisée ci-dessus (durée : 1 an\*).

**- AUTORISE le Président à signer le contrat à intervenir sur les bases précitées et aux conditions particulières du contrat.**

### **POINT N° 3.6 – Propositions Budget Primitif 2016**

En fonction des inscriptions de travaux 2016 et des soldes des programmes, *le Bureau valide le projet de Budget Primitif 2016 du Syndicat des Eaux*, comme suit :

* Dépenses et recettes d'investissement	2 315 000,00 €
* Dépenses et recettes d'exploitation	6 469 000,00 €

**Soit un Budget Général de 8 784 000,00 €**

**DISCUSSION : --**

**DECISION :**

**Ce projet sera présenté pour validation au Comité du 01.02.2016.**

### **IV – DIVERS**

- Gros consommateurs : représentent 10 % du volume d'eau vendu.
- Mesures de sécurité : les récents événements ont amené les Services du SEBVF à interroger l'ARS sur les mesures à adopter par rapport aux risques que la situation engendre. L'ARS a rappelé les mesures VIGIPIRATE déjà en vigueur.
  - \* teneur en chlore libre supérieure à 0,10 mg/l en tous points du réseau. Cela occasionne une augmentation des taux, sur les deux unités de chloration (Basse-Vigneulles et Holacourt) et des contrôles fréquents en interne sur les antennes dites «éloignées».
  - \* augmentation de la fréquence de contrôle des sites (réservoirs/stations).
  - \* sortie systématique à toute anomalie (intrusions, ...).
  - \* vigilance renforcée : les agents ont été sensibilisés.

\* anticipation d'une distribution d'eau en bouteilles (stock chez les Etablissements LEJEUNE/MARTIN).

\* maintien d'un agent aux côtés des prestataires extérieurs au SEBVF lors des interventions sur les sites équipés de téléphonie mobile avec facturation.

Ces mesures sont en œuvre. Une réflexion est engagée sur un renforcement des outils de contrôle sans que pour autant la réglementation impose clôtures, PNA, etc ...

**DISCUSSION** : --